



Déclaration de l'UNEQ sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur

Ces dernières années, la Cour Suprême a interprété des articles de la *Loi sur le droit d'auteur* d'une manière qui a pour effet d'éroder les droits des créateurs en faveur des utilisateurs. Dans le processus actuel de révision de la *Loi*, l'UNEQ tient donc à réaffirmer l'importance du créateur et la nécessité de l'associer à la vie économique de ses œuvres. Trois enjeux retiennent particulièrement l'attention : la renonciation au droit moral, l'élargissement des exceptions pédagogiques et la déresponsabilisation des fournisseurs de services Internet.

LA RENONCIATION AU DROIT MORAL

En 1997, les législateurs, tout en réaffirmant l'incessibilité des droits moraux de l'artiste, ont consenti à ce qu'il puisse y renoncer en tout ou en partie. Or, le droit moral permet au créateur de revendiquer la paternité de son œuvre et de préserver son intégrité. Inclure dans la *Loi* la possibilité d'y renoncer ouvre la porte à des pratiques contractuelles qui n'avantageront pas l'écrivain, puisque celui-ci a souvent peu de pouvoir dans le rapport qu'il doit établir avec un éditeur pour que son œuvre soit diffusée.

L'ÉLARGISSEMENT DES EXCEPTIONS PÉDAGOGIQUES

Depuis quelques années, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMÉC) hors Québec demande que soient inscrites dans la *Loi* de nouvelles exceptions pédagogiques qui autoriseraient, à des fins éducatives, l'utilisation gratuite d'œuvres qui circulent sur Internet et ne sont pas protégées par des mesures de protection technologiques, ce qui revient à dire que la présence d'avis interdisant toute reproduction sans autorisation ou du signe copyright ne suffiraient plus. Le CMÉC hors Québec estime qu'une part importante d'Internet relève du domaine public et réclame qu'étudiants et professeurs puissent avoir accès à ces ressources sans qu'une société de gestion collective leur impose des droits d'utilisation, arguant que des mesures restrictives nuiraient à la qualité de l'éducation. En conséquence, ce sont les titulaires de droits qui se verraient obligés, pour empêcher la reproduction illégale de leurs œuvres, de mettre en place, à leurs frais, ces mesures de protection coûteuses. Il s'agit ici d'un renversement de la présomption existante en

SUITE À LA PAGE 5 »

Écrivains et magazines et périodiques

Une enquête a été menée l'an dernier auprès des 1350 écrivains membres de l'UNEQ au sujet de leurs activités professionnelles dans le secteur des magazines et des périodiques. Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec deux sociologues chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Guy Bellavance et Guy Gauthier, et l'étude a été réalisée grâce au soutien financier du Fonds du Canada pour les magazines (FCM) du ministère du Patrimoine canadien.

Quelque 273 écrivains ont répondu, ce qui représente 20 % des personnes sollicitées et, parmi eux, plus d'hommes (53,9 %) que de femmes (43,6 %). L'âge moyen se situait autour de 55 ans et le niveau de scolarité était assez élevé, puisque plus d'un tiers des répondants avait complété un 2^e cycle universitaire. Parmi leurs champs de

spécialités, les études littéraires venaient en tête, suivies des sciences humaines sociales, puis de l'enseignement et des sciences de l'éducation. Ces écrivains comptaient plusieurs années de métier, puisque un peu plus de la moitié avait plus de 20 ans d'expérience. Au plan des genres littéraires pratiqués, c'est le roman qui l'emportait (47 %), puis venaient l'essai (31,5 %), la poésie (29 %), et la littérature jeunesse (27,5 %). Parmi les répondants, 41,8 % consacraient plus de 50 % de leur temps de travail à des activités visant la publication, ce qui est beaucoup quand on considère que plus de la moitié (51,4 %) avait aussi d'autres occupations, dont une forte proportion liée au champ littéraire ou culturel.

SUITE À LA PAGE 5 »

L'embaras du choix

J'ignore si c'est votre cas mais, au moment d'écrire ces lignes, je suis en proie à un profond sentiment de frustration en ce qui a trait au traitement de la culture par les formations politiques qui sollicitent notre appui. En dépit des beaux discours, il est clair que la culture n'apparaît pas comme un enjeu déterminant dans l'arène politique. Soit on l'associe abusivement au développement des industries culturelles (industries davantage axées sur le divertissement que sur les arts et les lettres, disons-le), soit on s'en sert comme l'étendard d'une chimérique identité nationale, à ne brandir que timidement pour épater la galerie.

Au fil d'un premier mandat, on a pu se faire une assez bonne idée de la conception libérale de la culture, « l'une des cinq missions essentielles de l'État » (selon les propres mots de Jean Charest) dont le gouvernement s'est néanmoins acquitté à la petite semaine, sans faire montre de vision à long terme, et dont il semblerait prêt à progressivement brader la gouvernance au secteur privé par des initiatives telles que le controversé programme Placements Culture. On ne s'est d'ailleurs pas étonné que le ministre des Finances n'ait pas prononcé le mot culture dans le liminaire de son dernier discours du budget : pas une priorité, un point c'est tout.

Également décevante nous apparaît la plate-forme péquiste, dont on attendait plus et mieux. Après avoir entendu Daniel Turp, porte-parole du parti en la matière, répéter sur toutes les tribunes son engagement à doter le Parti québécois d'une vision culturelle digne d'une formation qui a fait de l'avenir de la nation son principal fer de lance,

après avoir applaudi le saut en politique active d'un Pierre Curzi dont nul n'oserait douter des convictions (lui qui a porté à bout de bras la lutte pour l'adoption de la Convention sur la diversité culturelle), comment ne pas sourciller devant la timidité des engagements électoraux des troupes d'André Boisclair en la matière ?

Plus à droite et plus à gauche du spectre, il reste les belles promesses de l'Action démocratique de Mario Dumont, qui vont dans tous les sens et qui témoignent moins d'un engagement réel à l'égard de la culture que d'un désir de séduire tous azimuts ; ou alors la réflexion si peu poussée de Québec Solidaire, ainsi que l'avouait candidement Françoise David lors de notre séance annuelle de décembre dernier, qui nous promet d'améliorer le filet de sécurité sociale des artistes et des travailleurs culturels... et rien de plus.

En définitive, et c'est ce qui m'attriste, tout se passe comme si nous, du milieu culturel québécois, étions toujours condamnés à choisir entre le Parti libéral, qui ne voit pas l'intérêt de trop investir dans notre secteur considéré comme la chasse gardée du Parti québécois..., et le Parti québécois qui semble croire qu'il n'a pas à faire plus et mieux pour les artistes, puisque la promesse du pays à naître suffira toujours à nous rallier sous sa bannière.

Choisir, on veut bien. Mais qu'en sera-t-il réellement de l'avenir des arts, des lettres et de la culture chez nous ?

Seul Dieu le sait, et le diable s'en doute...

STANLEY PÉAN

Même si la date limite pour déposer sa « Déclaration de revenus » est fixée au 30 avril, le mois de mars impose déjà l'amorce d'un exercice qui, pour certains, peut devenir un cauchemar. Vous êtes écrivain, mais êtes-vous aussi travailleur autonome ou salarié ? Plusieurs critères déterminent l'un ou l'autre des statuts, mais la confusion est réelle : l'absence de toute déduction à la source n'est pas un critère suffisant pour déterminer si oui ou non vous êtes travailleur autonome, pas plus que le fait de n'être employé qu'à temps partiel. Enfin, vous pouvez également avoir le double statut, ce qui ne facilite pas les choses : vous devrez alors vous assurer de bien départager vos revenus selon leurs sources.

Selon le *Guide de l'impôt pour l'écrivain et l'artiste*, « la production d'œuvres littéraires ou artistiques engendre des revenus qui sont généralement considérés comme des revenus d'entreprise ».

Frais d'automobile, frais de bureau à domicile, bourses et subventions et droits d'auteurs font partie d'un lot de détails à démystifier lors de la « Déclaration de revenus ». Comme ils sont très nombreux, il devient très important de faire le point sur votre statut. Nous vous invitons à consulter le *Guide de l'impôt pour l'écrivain et l'artiste*, rédigé par le comptable Richard Shedleur, afin de vous orienter lors de votre prochain rapport d'impôts et, surtout, afin de ne pas perdre d'argent !

VÉRONIQUE MARCOTTE

COURRIER du lecteur

Des best-sellers à trois piastres, viande à chien !

Ma mère me montre des livres qu'une amie lui a procurés à 3 \$ à la bibliothèque de Ville Saint-Laurent. Le dernier Jean Bédard, deux Micheline Lachance, quelques Pauline Gill. *Des livres récents, aie !* dit ma petite mère, le sourire fendu jusqu'aux oreilles. Dedans, en gros caractères, la mention ÉLAGUÉ.

Je m'amuse donc à jouer à JE. Je parle à la bibliothécaire qui m'informe qu'en cet endroit, on achète cinq ou même six copies des *best sellers qu'on loue* aux abonnés. Lorsque l'engouement s'apaise,

ces titres (sauf une copie que l'on place sur les rayons) sont alors vendus, tous les deux ans, après une annonce à la population de Saint-Laurent, au prix de 3 \$. *Notre bibliothèque a de gros budgets*, s'empresse de me confirmer fièrement la dame. *Mais, les autres bibliothèques plus pauvres comme Benny, Langelier, Mile-End...* tentai-je. Il paraît que je n'ai pas compris la situation politique de l'Île de Montréal. Ville Saint-Laurent n'a pas à partager ses surplus de livres avec ces bibliothèques moins

nanties. Elle n'a pas non plus le droit de les leur vendre à 3 \$ puisque les livres doivent être achetés chez des libraires accrédités, ajoute-t-elle. Ville Saint-Laurent est libre. Riche et libre. Elle ne fait pas partie de la Ville de Montréal. Et les écoles secondaires ? *Ben voyons, madame Allard, si on garnit les bibliothèques scolaires, les enfants ne fréquenteront plus les bibliothèques municipales !*

FRANCINE ALLARD

Romance nocturne à la Grande Bibliothèque

À l'occasion de la Nuit blanche à Montréal, une manifestation du Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) s'est associée à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Livres etcetera pour présenter *Romance nocturne à la Grande Bibliothèque*, dans la nuit du 3 au 4 mars, de 21 h à 4 h 30.

La Grande Bibliothèque accueillait pour une deuxième année les festivaliers de la Nuit blanche à Montréal. Lors de cette nuit envoûtante, au-delà de 1 200 personnes sont venues voir et entendre, sur le thème du temps et des éléments : auteurs, conteurs, comédiens, danseurs et musiciens.

Aménagée au Café des lettres, la *Petite Scène des beaux parleurs*, où cinquante personnes pouvaient s'installer dans une ambiance chaleureuse et intimiste, les conteurs Frank Sylvestre, Julie Turconi et Jacques Pasquet, accompagnés de la musicienne Lucie Galibois, ont occupé la tribune. Tout à tour, ils ont défilé sur l'estrade où, par leurs

légendes et leurs contes, ils ont enfiévré les spectateurs. Des frontières des terres glacées du Grand Nord jusqu'aux vastes espaces désertiques de l'Afrique, ils ont créé une atmosphère d'intrigues, de mystères et de rires tout en proposant des univers différents.

La Grande Scène des romances, installée à l'Auditorium (300 sièges), a mis de l'avant le roman et la poésie québécoise. Les textes des auteurs Guillaume Vigneault, Stéphane Bourguignon, Dominique Demers, Gaétan Soucy, Dany Laferrière, Marie José Thériault, Gaston Miron, Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Marie Laberge, Benoît Bouthillette, et bien d'autres, ont été confiés à des comédiens et à des artistes de talent. Par leur prestation, Marc Béland, Geneviève La, Denis Bernard, Jocelyn Bérubé, Francesca Bârcenas, Catherine Lalonde, Neil Kroetsch, Julie Carrier-Prévost, Patrice Dansereau, Natasha Beaulieu et Cédrik Reinhardt ont charmé les amateurs de poésie, de fiesta tropicale ou de

littérature érotique. Stephan Côté a animé cette nuit avec énergie et fantaisie.

Cette année, Nuit blanche présentait 86 activités, pour la plupart gratuites. Si le Vieux-Montréal et les Quais du Vieux-Port ont attiré les noctambules, la fête s'est déplacée et a battu son plein dans trois quartiers avec trois circuits, dont un nouveau parcours dans le Quartier Plateau-Mont-Royal.

Rappelons que l'événement *Romance nocturne à la Grande Bibliothèque* a été réalisé grâce au soutien du ministère du Patrimoine canadien, de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et de Nuit blanche.

L'UNEQ profite de cette tribune pour remercier chacun des participants à ces agapes hivernales hors du commun, pour son appui et sa coopération, tout le personnel et les responsables de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et de Livres etcetera, ainsi que la Ville de Montréal.

DENISE PELLETIER

BON
à tirer

UNE CHRONIQUE DE
BERNARD POZIER

LITTÉRATURE OU UTILITARISME ?

Principalement depuis le dernier quart du vingtième siècle, au nom de l'argent qu'on leur permet de gérer et pour notre plus grand malheur, les administrateurs se sont emparés de tous les pouvoirs décisionnels. Ce modèle de prise en charge, étendu à toutes les sphères d'activité, a largement contribué à l'écroulement de la civilisation occidentale. On a appris à gérer en faisant passer pour normale l'utilisation dans un budget de termes comme *déficit*, *dette* ou *dépenses inadmissibles*, et les chiffres ont remplacé et la réalité et les êtres. Heureusement, actuellement, on commence à entendre çà et là qu'il serait grand temps de réintégrer des contenus dans les structures. L'ère administrative s'achève, qui prendra le pouvoir ?

En attendant la réponse à cette question, les fonctionnaires s'accrochent. Il en va ainsi au ministère de l'Éducation du Québec (mystérieusement devenu ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport). Hors de toute réalité et profondément ancrés dans l'objectif de rentabilité sociale des biens et des humains, les technocrates de l'abstraction pédagogique concoctent une nouvelle réforme de l'enseignement littéraire au niveau collégial. Celui-ci devrait donc répondre à des impératifs de marché, de réussite, de facilité et

d'intérêt des élèves et non à des idéaux de culture et de développement personnel ; c'est dire que le texte littéraire devrait y avoir le moins de place possible, cédant le pas à l'utilitaire et au divertissant.

Pourtant, à un moment où, même dans les discours politiques, les mots à la mode sont *nation*, *culture*, *intégration* et *accommodement*, il apparaît impérieux d'œuvrer à donner à tous ceux qui habitent au Québec des bases culturelles communes. La littérature, plus que jamais, s'avère donc nécessaire à l'appropriation véritable par tous des notions précitées. En ce sens, d'évidence, il manque de littérature, dans tous les programmes, et surtout de littérature québécoise, pour que toutes les étudiantes et tous les étudiants, d'où qu'ils viennent, puissent habiter un territoire imaginaire commun.

En ce sens, chacun peut y aller de sa formule idéale. Pour ma part, après 25 ans d'enseignement collégial, je crois que, si l'on veut que les mots *culture et littérature québécoises* soient véritablement habités par un sens, il faut que tous en connaissent bien les contenus. En respectant les us, pratiques, coutumes et formations des enseignantes et enseignants, tout comme les nécessités de la société, voire de la nation, québé-

coise, je me permets de rêver à une réforme des cours de la formation générale en français qui proposerait plutôt une séquence comme celle-ci :

- Cours 1 : **Introduction aux études littéraires** (par la littérature française), initiation à l'analyse via une pièce du XVII^e, la poésie du XIX^e et un roman du XX^e ou du XXI^e français.
- Cours 2 : **Prose québécoise** (conte, légende, récit, nouvelle, roman, essai)
- Cours 3 : **Théâtre québécois**
- Cours 4 : **Poésie québécoise**

Ainsi donc, à l'issue de son cours collégial, chacun et chacune aurait une assez bonne idée du Québec et des Québécois, ce qui devrait, me semble-t-il, représenter un objectif (ou une compétence) minimalement intéressant(e) pour bâtir une société fonctionnelle avec un fond plus uniforme de valeurs et de culture. Une telle évidence devrait-elle donc relever de l'utopie absolue ? Une séquence de ce genre contribuerait évidemment de surcroît à ce que les livres, les auteurs et la littérature du Québec trouvent enfin leur place légitime et normale dans l'enseignement, dans la société et dans les gens du Québec.

BERNARD POZIER

Un retour sur la Biennale Orizzonte Québec

Née en 1998 d'une forte volonté de poursuivre la promotion des arts québécois en Italie, la Biennale Orizzonte Québec a poursuivi ses activités cette année encore, toujours en consolidant les liens effectués entre les Italiens et les Québécois. Véritable vitrine de labellisation, l'événement trace le portrait culturel de la présence québécoise en Italie. En décembre dernier, une délégation artistique québécoise débarquait dans la Ville éternelle, mais également à Turin, Milan et Bologne. Les œuvres québécoises auront été le thème de deux rencontres d'importance : un colloque sur la littérature et le cinéma à l'Université de Bologne, organisé par le Centre interuniversitaire d'études québécoises, et le 6^e Congrès annuel de l'Association des jeunes chercheurs européens en littérature québécoise.

Si les œuvres de nos dramaturges québécois ont été mises à l'honneur cette année, notamment la pièce *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay qui est joué en Italie depuis maintenant cinq ans, les auteurs québécois n'ont pas été en reste. C'est lors de cette Biennale que notre collègue François Barcelo est passé par Turin pour y saluer la ville qui succède à Montréal comme Capitale mondiale du livre, est allé à Rome pour participer au Salon de la petite et moyenne édition, s'est dirigé à Milan pour donner une conférence sur le polar et à Bologne où il a donné une conférence sur la littérature et le cinéma au Canada. François Barcelo a également profité de son passage en terre italienne pour signer le contrat qui officialise la traduction italienne de son tout premier roman *Agénor, Agénor et Agénor*. Mentionnons aussi que l'œuvre de Robert Lalonde est présentement étudiée à l'Université de la Calabre dans un cours de niveau Maîtrise, et que ce dernier était présent pour rencontrer les étudiants en Études québécoises.

Par ailleurs, le lancement de la revue de poésie *L'Immaginazione*, une importante revue italienne, a consacré un numéro spécial à la poésie québécoise. Carole David était présente pour y représenter les poètes.

De plus en plus, les éditeurs italiens s'intéressent à la littérature québécoise, et les liens continuent de se créer pour ainsi concrétiser la traduction et la publication de plusieurs de nos collègues. À ce titre, une importante rencontre a eu lieu entre l'ANEL et les éditeurs italiens. C'est, entre autres, lors de cette rencontre que les éditeurs italiens ont témoigné de leur fierté à publier les écrivains de chez nous.

La littérature québécoise aura, encore une fois, emprunté une scène importante de la littérature hors frontière.

Vous pourrez retrouver les détails de toutes ces rencontres à l'intérieur de la traduction française du dépliant Orizzonte Québec sur le site Internet www.mcc.gouv.qc.ca

ÊTES-VOUS au courant?

Un atelier-formation sur la **nouvelle orthographe** est offert au grand public le jeudi 12 avril de 13 h 30 à 16 h par *Les Belles Soirées* de l'Université de Montréal. On y présentera les règles et les récentes avancées des rectifications de l'orthographe du français : des éditeurs ont commencé à publier en orthographe moderne, tous les correcteurs informatiques intègrent déjà les graphies rectifiées dans leur dictionnaire. Un exercice de mise en pratique est également au programme. L'animatrice sera Chantal Contant, membre de l'UNEQ, responsable de la révision du *Bescherelle L'Art de conjuguer 2006* et auteure de *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe – guide pratique et exercices*. On peut s'inscrire au 514-343-2020.

La Société d'histoire de Toronto a remis son Prix Jean-Baptiste-Rousseau 2006 à l'écrivain-journaliste **Paul-François Sylvestre**. Ce prix souligne le rôle exceptionnel joué par une personne ou un organisme dans la promotion de la culture et du patrimoine franco-ontarien. Cette année, le Prix Jean-Baptiste-Rousseau honore l'auteur des quelque 300 chroniques publiées dans *L'Express* de Toronto depuis janvier 2001, sous la rubrique « Les hiers ».

AVIS de recherche

Copibec recherche les écrivains suivants pour leur remettre des sommes d'argent qui leur sont dues :

ACHOUR, DOMINIQUE
ANTAKI, NABIL
AUBUT, JOCELYN
BAKER, ANTHONY
BARBEAU, SYLVAIN
BEAULIEU, MARIE-FRANCE
BELAND, EDITH
BERGERON, SERGE
BERIAULT, JEAN
BEYROUTI, MARIE-PAULE
BILODEAU, ROSARIO
BOUCHER, DOMINIQUE
BRENNAN, ANN
BRISSON, LOUIS
BROUILLETTE, FRANCINE
BRUNEL, MARIE-LISE
CHANDONNET, JACQUES
CHASSÉ, BERNARD
CHUONG, THUAN HA
COTE, JEAN-CLAUDE
COURCHESNE, JEAN
D'URBANO, LAURA
DAIGNEAULT, CLAUDE
DE MERS, FRANCOIS
DIONNE, J.-ANDRÉ
DOW, CYNTHIA
DUCHARME, REJEAN
FAUCHER, FRANCINE
FERLAND, JEAN-PIERRE
FOSTER, MIKE
GAGNON, ANTOINE
GAGNON, CATHERINE

GAUDREAU, MARIE-JOSEE
GOSSELIN, ANDRE
HARVEY, MARIE-CLAUDE
HARVEY, ROGER
JACQUES, ALAIN
JEAN, MARIE-JOSEE
JULIEN, DENISE
JUNEAU, PIERRE
LACASSE, MICHEL
LAJOIE, FRANCE
LANGLOIS, YVON
LAURIER, PIERRE
LE LOUARN, JEAN-YVES
LEDUC, MARC
LEFEBVRE, LUCIE
LEJEUNE-SZYDYWAR,
CATHERINE
LEVEILLANT-BARTHELEMY,
ADOLPHE
LEVESQUE, DENIS
LORD, ISABELLE
MARIER, FRANCOIS
MAURANDE, GIL
MAURINO, DANIEL E.
MEDAM, ALAIN
NISH, CAMERON
NOTKIN, LENORE
NOZICK, MARCIA
PAQUET, JEAN-CLAUDE
PARADIS, LUCIE
PARADIS, MYLENE
PELLETIER, BENOIT

Prix littéraires

Veillez consulter le site de l'UNEQ : www.uneq.qc.ca



PERKES, CAROLYN
PERREAULT, FRANÇOIS
POUPART, JEAN
PRIEUR, BENOIT
RANGER, JEAN
REID, HUBERT
REMY, ERICK
RICARD, MICHELINE
RIVARD, PATRICK
RIVERIN, BRUNO
ROUSSEAU, STÉPHANE
RYBA, DYNA (SUCCESION)
SAINT-ONGE, PAULE
SIMARD, JEAN
SOUCY, PIERRE-YVES
SUVIN, DARKO R
TESSIER, ANDRE
THIBAUT, ANDRÉ
THIBAUT, GILLES
TREPANIER, LOUIS
TRUDEL, ALAIN
TURGEON, DANIELLE

PETITES annonces

L'offre un gîte campagnard, situé à Oka, à tout écrivain qui désire venir se reposer, corriger un manuscrit, s'inspirer pour écrire. Seulement pour membre de l'UNEQ : Fin de semaine : 100 \$. Semaine : 300 \$. Francine Allard (450) 479-8156.

Petite maison à louer à Saint-Alexis-des-Monts (700 p.ca). Vraiment tranquille à 5 kil du village où l'on trouve tous les services. Vue sur les montagnes. Parfaite pour qui veut écrire ou se ressourcer. Peut recevoir 5 personnes à dormir, mais idéale pour personne seule, en couple, ou avec jeune enfant pour profiter de pistes de ski de fond, raquettes, VTT pour ceux qui aiment. Toute équipée. Poêle à combustion lente. 400 \$ par mois. Contact : Anne Richer, (514) 729-0580 / malrousse@hotmail.com

Bernadette Renaud offrira une semaine de cours *Écriture professionnelle* à l'École d'été de Mont-Laurier (Québec), du 16 au 20 juillet 2007. Cette formation s'adresse aux auteurs qui ont déjà au moins une œuvre publiée ou un manuscrit achevé. Elle y donnera aussi un atelier de deux jours, *Lois et Énergies de la Vie*, les 28 et 29 juillet 2007. Pour information : *École d'été* : 1-866-524-7454 / bernadette_renaud@hotmail.com

Les Éditions de la Bagnole sont à la recherche de manuscrits en général, et plus particulièrement de romans pour adultes pouvant enrichir la collection *Parking*. Vous trouverez nos coordonnées sur le site www.leseditionsdelabagnole.com

Psychothérapie individuelle. Cheminez vers une nouvelle liberté d'être, une meilleure acceptation de votre vérité profonde et la guérison progressive de vos blessures émotionnelles. Problématiques : manque d'estime, dépendance affective, anxiété, angoisse, difficulté de passer à l'action, complexes en rapport au corps. Roseline Desforges, thérapeute en relation d'aide^{em} (514) 326-5013 / rdesforges@videotron.ca

» SUITE DE LA PAGE 1

droit canadien, à l'effet qu'une œuvre est protégée à moins d'avis contraire.

Quant aux bibliothèques de recherche, elles veulent avoir le droit de numériser et de transmettre par voie électronique des œuvres protégées dans le cadre du prêt entre bibliothèques. De plus, il semble que le gouvernement songe à créer une exception qui autoriserait un établissement d'enseignement à numériser et à distribuer aux élèves par télécommunication des œuvres qu'il a le droit de reprographier grâce à des licences octroyées par des sociétés de gestion collective (et ce au même tarif que s'il s'agissait d'une seule reproduction sur papier). Notons que ces dispositions font abstraction du principe de licences volontaires, sur lequel est fondé le système du droit d'auteur canadien, où le titulaire de droits est libre d'octroyer ou non une licence pour la reproduction de ses œuvres.

L'UNEQ n'admet pas qu'on veuille faire porter aux seuls créateurs le poids de la qualité de l'éducation et qu'on use de l'argument de l'accessibilité pour les dépouiller non seulement des revenus que leur travail mérite, mais, plus important encore, du droit fondamental pour un artiste de reproduire, d'exécuter et de représenter son œuvre, ainsi que de celui d'autoriser ces actes.

De plus, l'UNEQ estime que le problème est loin d'être insoluble, puisque la gestion collec-

tive du droit d'auteur permet déjà la circulation efficace des œuvres protégées. Il faut surtout songer à accroître l'efficacité de ces sociétés en mettant en place des dispositions législatives qui feront en sorte qu'elles pourront jouir, au niveau des utilisations numériques des œuvres, d'un répertoire aussi étendu que pour les utilisations plus traditionnelles.

LA DÉRESPONSABILISATION DES FOURNISSEURS INTERNET (FSI)

Les fournisseurs de services Internet (FSI) prétendent qu'ils n'ont pas les moyens, dans leur rôle d'intermédiaire, de contrôler le contenu des transmissions que leurs clients font circuler sur leurs réseaux et demandent, pour cette raison, de ne pas être tenus responsables des contenus mis en ligne. L'UNEQ est d'avis, au contraire, qu'ils sont les mieux placés pour mettre fin aux atteintes portées au droit d'auteur soit par le biais de clauses contractuelles sanctionnant l'utilisation à des fins illégales de leurs réseaux, soit par la mise en place de dispositifs de filtrage des contenus.

Si les FSI obtenaient gain de cause, il incomberait aux titulaires de droits de policer l'Internet et de défrayer les coûts des procédures à engager, alors qu'ils ne tirent aucun profit de l'activité commerciale en cause. Également, ils assumeraient seuls les conséquences de la violation de leur droit d'auteur. L'UNEQ ne voit pas comment le gouvernement pourrait justifier une telle pratique, qui

ne concorde pas avec les buts de la *Loi sur le droit d'auteur*, qui sont de protéger les créateurs et de s'assurer qu'ils puissent tirer un juste revenu de leur travail.

En conclusion, l'UNEQ demande donc au gouvernement du Canada :

- De réaffirmer l'importance de protéger le droit moral de l'artiste créateur, en stipulant qu'il est attaché à la personne du créateur et qu'il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible.
- De s'assurer que le créateur est associé à la vie économique de ses œuvres pendant toute la durée de la protection prévue par la *Loi*, quel que soit le support sur lequel ces œuvres se présentent.
- De faire en sorte que l'article 29 de la *Loi*, qui porte sur l'utilisation équitable, soit formulé clairement, de manière à exclure de cette exception toute étude privée et recherche à but lucratif.
- De répondre aux besoins du secteur de l'enseignement sans étendre le régime actuel des exceptions, mais en instaurant un système de licence étendue, qui ferait valoir que seule la gestion collective du droit d'auteur permet une meilleure circulation des œuvres protégées par le droit d'auteur, dans le meilleur intérêt des créateurs et des utilisateurs.

Texte intégral sur le site de l'UNEQ

DANIÈLE SIMPSON

» SUITE DE LA PAGE 1

Écrivains et magazines et périodiques

La majorité des répondants (77,3 %) avaient publié dans un magazine ou un périodique au cours de leur carrière, même si 72,9 % n'avaient jamais exercé le métier de journaliste. Ceux qui avaient publié au cours des trois dernières années (46,5 %) l'avaient fait surtout dans des périodiques culturels non universitaires (44 %), et d'autres dans des magazines (24 %) et des périodiques culturels universitaires (17 %). Quant à la part du revenu d'auteur provenant de ces publications, 32,7 % des répondants ont déclaré qu'elle était nulle et 32,7 %, qu'elle représentait 10 % ou moins. Seule une petite proportion (5,7 %) a dit y trouver 50 % et plus de ses revenus.

Quant à la manière la plus courante selon laquelle les relations s'établissent entre les écrivains et les équipes de rédaction, il appert que les écrivains ont été sollicités, dans 55,4 % des cas, pour publier dans les magazines, et dans 60,2 % des cas, dans les périodiques culturels. Dans les deux secteurs, 30 % de ceux qui ont publié ont proposé eux-mêmes un

article. C'est surtout avec les directeurs et les rédacteurs en chef (50,5 %) que ces écrivains sont alors entrés en contact. Il semble donc que le véritable leadership vient de là. Quant aux revues les plus fréquemment mentionnées, *Moebius*, presque essentiellement consacrée à la création, emporte la palme, suivie de la défunte revue *Arcade*, de même que *XYZ*, *Estuaire*, *Brèves littéraires*, *Les Écrits* et *Le Sabord*, tous des périodiques fortement axés sur la création. Quelques magazines généralistes sont également mentionnés, ce qui confirme le fait que les écrivains pénètrent très peu le marché des magazines. Quant aux publications à l'étranger, la France se classe bonne première, loin devant la Belgique et les États-Unis.

Jetons un coup d'œil maintenant du côté des perceptions. Ce sont les périodiques culturels non universitaires qui sont jugés les plus importants (37,8 %), devant les magazines (31,5 %). Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en regard de cette perception, la pénétration ne suit pas. Quant au degré de satisfaction, on enregistre 45,9 % dans la catégorie « extrêmement ou très satisfait » du côté des périodiques culturels non universitaires, mais il faut noter que la question ne visait pas spécifiquement la rémunération. Par ailleurs, les écrivains entretiennent différents types de relations professionnelles avec les

revues : 5 % sont directeurs d'une revue, 17 % membres d'un comité de rédaction, 16 % sont collaborateurs réguliers rémunérés, 18 % collaborateurs occasionnels rémunérés, 15 % collaborateurs occasionnels non rémunérés et 11 % collaborateurs réguliers non rémunérés. Encore là, ce sont avec les périodiques culturels non universitaires que les écrivains ont le plus de liens (26 %).

On peut conclure de cette enquête qu'une concertation est nécessaire en vue d'obtenir une meilleure rémunération pour ceux qui collaborent aux magazines et divers périodiques. D'une part, il faudrait rappeler aux directions de revues l'importance de cet aspect et, d'autre part, le faire aussi auprès des subventionneurs : CAC, CALQ et CAM. Il faudrait aussi axer notre lobby sur l'obtention de subventions plus importantes pour les périodiques, en insistant sur le fait qu'un pourcentage plus grand devrait être dédié à la rémunération des pigistes.

DANIÈLE SIMPSON

(d'après le rapport de Réjane Bougé, chargée de projet)

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada à nos coûts liés au projet par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines du ministère du Patrimoine canadien.



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien

Laurentides

Dix ans d'implication sociale

La force de la plume

Bravo à tous les citoyens et citoyennes qui depuis 1998 font des démarches afin d'obtenir un cégep dans les Hautes-Laurentides. Le 23 janvier 2007, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a confirmé que le cégep de Saint-Jérôme est autorisé à implanter un centre d'études collégiales à Mont-Tremblant. Le centre ouvrira ses portes au mois d'août prochain. Sa création est le fruit d'une grande solidarité qui s'est développée parmi les citoyens. Je n'aurai donc pas pris la plume en vain. L'aventure a commencé en 1996. T'es écrivaine, me disait mes voisins. C'est à toi d'écrire. Oui, mais j'écris des romans! Pas grave, tu sais écrire. Dis-leur qu'on veut un cégep. J'ai commencé à faire le tour du village, à poser des questions et à réfléchir. Moi qui croyais en avoir fini avec les bonnes causes à défendre en démenageant à la campagne. Je me trompais. Le monde avait besoin de ma plume.

Dix ans de travail : 400 réunions et des centaines de lettres.

Je crois que tous et toutes n'auront pas le temps de s'écrire pour se dire bravo. Alors, je prends la plume et je félicite tous ceux et celles qui se sont donné la main pour réaliser Le cégep, c'est vrai. On dirait un roman qui finit bien. Vraiment bien. Et ce roman, nous l'avons tous écrit ensemble.

DÉSIRÉE SZUCSANY
romancière et artiste
en arts visuels

Quand les villes s'en mêlent!

Depuis sa fondation, il y a cinq ans, l'Association des auteurs des Laurentides (AAL) a conduit de nombreuses représentations auprès des élus et des décideurs culturels pour les sensibiliser à l'importance d'augmenter la présence des livres d'auteurs laurentiens dans les bibliothèques de la région.

La persévérance a porté fruit.

SAINT-EUSTACHE

Lors de la *Rentrée littéraire 2006*, en septembre dernier, à Saint-Eustache, une surprise attendait les auteurs présents. Le maire Claude Carignan annonçait l'acquisition, par la ville, de tous les titres publiés par les auteurs membres de l'AAL afin d'enrichir la collection permanente de la bibliothèque municipale.

« Nous allons faire mentir l'adage que nul n'est prophète en son pays. Le talent de chez nous doit trouver sa place et son écho dans notre ville. En plus d'offrir une vitrine de choix aux auteurs laurentiens, et d'encourager concrètement le milieu littéraire, nous sommes convaincus qu'en agissant ainsi, nous contribuerons également à développer dans la population un senti-

ment de la bibliothèque centrale Guy-Bélisle, et son équipe s'affairent à mettre en place différents moyens de sensibilisation des usagers aux livres des membres de l'AAL. L'achat des livres, conception d'un présentoir spécial, vitrine laurentienne, logo « Auteur laurentien » apposé sur l'épine des livres, affiches, rien ne sera négligé pour apporter une touche toute laurentienne à ce projet encore unique. D'ici quelques mois, la population de Saint-Eustache aura la possibilité de découvrir tous les auteurs de l'AAL. Une première!

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

En janvier, étaient votés, à la suite de l'approbation du plan d'action triennal issu de la publication de la politique culturelle de la MRC, un budget et un projet de mise en valeur des auteurs laurentiens dans les bibliothèques municipales de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Pour assurer la réalisation du projet, un comité de travail a été formé. Il réunit le Réseau Biblio des Laurentides, l'Association des auteurs des Laurentides, le Conseil de la Culture et un élu du Comité culturel de la MRC. Une fois le plan d'action ficelé, il sera déposé au comité culturel pour recommandation au Conseil des maires pour être ensuite présenté aux dix municipalités de la MRC.

Ainsi, on peut entrevoir la mise en place des rouages d'acquisition de livres et la production d'outils de sensibilisation d'ici l'automne prochain sur le territoire couvrant Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Saint-Adophe-d'Howard, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Anne-des-Lacs, Estérel, Piedmont, Wentworth-Nord, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights.

Peut-on encore rêver que le mouvement de cette reconnaissance des villes s'étende à d'autres centres comme Mont-Laurier, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse?

Et pourquoi pas générer cet intérêt marqué dans votre région?

PAULINE VINCENT

LA NUIT LAURENTIENNE
de la poésie

Nicole **BROSSARD**
Hélène **DORION**
André **DUHAIME**
André **GIRARD**
Francine **HAMELIN**
Jérôme **LAFOND**
Bruno **ROY**

Avec la musique de
David **GAUTHIER**,
Gilles **BELANGER**,
Patrice **GAGNON** et
Alex **BELLEGERDE**

La soirée est animée par
Diane **LARIVIÈRE**

THÉÂTRE DU MARAIS
1201, 10^e avenue, Val-Morin
Samedi 31 mars 2007
20H à MINUIT
Prix d'entrée aux membres : 10\$
Prix d'entrée : 15\$

Pour réservations :
(819) 322-1414 ou
(450) 227-0179

SI MIRON N'ÉTAIT PAS CONTÉ

Hélène **TREMBLAY**
Dominique **TREMBLAY**
Et avec des textes de
Claude **BEAUSOLEIL**
René **DÉROUIN**
Jacques **GRAND'MAISON**
Paul-Marie **LAPOINTE**

En présence de la compagnie
du poète et auteur
de l'ALBUM MIRON,
Marie-Andrée **BEAUDET**

Association des auteurs laurentiens
MRC des Pays-d'en-Haut
Renaud-Bray
l'HEXAGONE
ACCES
Maison de l'Écrivain

ment de fierté face à la richesse de notre culture locale et régionale, de même qu'à accentuer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu » a déclaré M. Carignan.

Comme prévu, en janvier, le travail commençait, et il se poursuivra au cours des prochains mois. Nicole Grimard, directrice

Montérégie

» Anne-Marie Aubin

En avril : Le Festival de la littérature de la Montérégie

L'Association des auteurs de la Montérégie vous invite à la 6^e édition de son festival qui se déroulera dans la grande Montérégie du 1^{er} au 30 avril 2007. Des activités variées proposées par les membres de l'Association réuniront les auteurs au plaisir de tous.

LES GRANDS PRIX DU LIVRE DE LA MONTÉRÉGIE, CATÉGORIE TOUT-PETITS

L'Association des auteurs de la Montérégie a reçu 87 manuscrits cette année. Le concours a été déplacé en février afin de pouvoir remettre les prix lors du nouveau Salon du livre jeunesse de Longueuil.

Les gagnants de l'édition 2007 sont :

- Suzanne Michaud de Saint-Hyacinthe, titulaire du Grand Prix, avec son texte : *Al Zimmer*.
- Sylviane Soulaïne de Saint-Cyprien-de-Napierville a reçu le deuxième prix avec *Brosse, brosse, brosse...*

– Le troisième prix a été décerné à Louise Binette de Saint-Dominique avec son texte *Le Grand Questionnement du petit Thimothé*.

Les prix ont été remis le 15 février, par Fatima Houada-Pépin, députée de Lapinière, lors de l'ouverture officielle du Salon du livre jeunesse de Longueuil, à la salle Jean-Louis-Millette du Théâtre de la Ville.

UN CONCOURS DE CONTES POUR LA RELÈVE

La Fédération du loisir littéraire organise un concours de contes (écrits et oraux) pour la relève, question de susciter le goût d'écrire, de lire et dire des contes. Un jury national décidera du meilleur texte et du ou de la meilleur/e interprète, lesquels seront encadrés par un conteur professionnel dans le but d'organiser une soirée de contes, le 23 avril prochain au cégep André Laurendeau. Vous pouvez consulter les règlements du concours sur le site : www.lesjeunescaconte.ca

FÉVRIER 2007 : 1^{er} SALON DU LIVRE JEUNESSE DE LONGUEUIL

Le premier Salon du livre Jeunesse de Longueuil, qui eu lieu du 14 au 17 février dernier, a attiré – malgré la tempête – près de 4000 visiteurs dont plusieurs groupes scolaires. Gilles Gauthier,



Gilles Gauthier, porte-parole de l'événement, Normand Héroux, vice-président du conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, Amaze-Lisa Aghatse (élève de 6^e année), Annie-Claude Drouin (enseignante à l'école Samuel-de-Champlain), Marie-Lise Sauvè, présidente du conseil de la Ville de Longueuil, Lucie Lefèvre (enseignante à l'école Adrien-Gamache), Ginette Deschênes-Labelle (enseignante à l'école du Tournesol), Marie-Pier Archambault (élève de 3^e année), Érika Deshaies (élève de 1^{re} année) et Jasmin Roy (animateur de la remise de prix).

auteur jeunesse, en était le porte-parole. Les organisateurs se disent heureux du succès de cette première édition et invitent déjà la population à la prochaine édition. Ce salon se déroulait dans le cadre de la Fête du livre et de la lecture de Longueuil, qui offrait plusieurs activités aux élèves et familles de Longueuil.

La Fête du livre et de la lecture de Longueuil sera de retour l'an prochain avec une nouvelle édition du Salon du livre Jeunesse.

Une seule ombre au tableau, la visite de la mascotte de Caillou, vraiment!!!

Laval

» Claire Varin

Un précédent au Québec : un concert pour la littérature permet d'amasser 88 000 \$

Quelque 600 personnes s'étaient rassemblées le 21 février dernier à la Salle André-Mathieu pour le premier événement-bénéfice de la Fondation lavalloise des lettres (FLDL) lancée officiellement à l'automne 2004. Vingt personnalités du monde des affaires ont donné 3000 \$ (et l'une d'elles, 10000 \$) pour soutenir les arts littéraires. Cette cause, on le sait, suscite d'emblée moins de sympathie que la pauvreté ou la santé. En vue de les remercier pour leur contribution, la FLDL les a conviés à une cérémonie inusitée, préambule au concert musical avec l'ensemble Magdalena et Janusz Wolny : un adoubement (mot issu du verbe germanique *dubban* signifiant « frapper » : au Moyen-Âge, on armait le chevalier en lui frap-

pant symboliquement l'épaule du plat de l'épée). Les grands donateurs de la FLDL ont ainsi été élevés au rang de « Chevalier Maecenas » en l'honneur du protecteur des arts et des lettres Maecenas, chevalier ayant vécu au 1^{er} siècle avant notre ère, et dont le patronyme deviendrait un jour nom commun. La cérémonie a consacré leur entrée dans la « Chevalerie Maecenas » instituée par la Fondation afin de mettre en lumière l'apport des représentants de l'ancêtre romain. Accompagnée d'un maître d'armes, la présidente du Conseil de la culture de Laval, M^{me} Jocelyne Guertin, nommée, pour l'occasion, Grand Maître de la Chevalerie Maecenas, a remis aux donateurs un certificat attestant leur nouveau rang « socioculturel ». Espérons que la largesse notamment demeure le fondement de leur éthique en matière culturelle.

L'événement se tenait sous la coprésidence d'honneur du maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, et de M^{me} Kathleen Zicat, vice-présidente Vente et Service aux particuliers Laval/Nord et Ouest du Québec de la Banque



Nationale. Maître de cérémonie, Sophie Faucher a lu quelques textes d'auteurs lavallois dont Anne-Marie Alonzo, Sylvain Garneau et Fernand Ouellette. Grâce aux dons recueillis, la FLDL soutiendra des organismes sans but lucratif de la région voués aux arts littéraires, qu'elle a pour mission de promouvoir. Les gens d'affaires, le milieu culturel et la communauté ont donné afin que se poursuivent dans le silence, loin des bruits du monde, l'œuvre d'écriture et l'acte de lecture, les rencontres avec les LETTRES MÉMOIRE DE L'HUMANITÉ (devise de la Fondation), et avec les livres qui recèlent la somme de l'expérience humaine.

Saguenay-Lac-Saint-Jean » Danielle Dubé

Parents et amis sont invités à y assister

Que devient la culture québécoise? Et que voulons-nous qu'elle devienne? Voilà le débat auquel nous sommes conviés, cette année, lors du Rendez-vous stratégique de l'Institut du Nouveau Monde co-présidé par Michel Venne et Gérard Bouchard. Les premières rencontres régionales se tenaient, les 2 et 3 février dernier, à Montréal, Québec, Gatineau, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Carleton, Val d'Or et Saguenay. Les prochaines auront lieu les 16 et 17 mars prochains et la dernière, d'envergure nationale, se tiendra à Montréal, les 27 et 28 avril. Cet avis est de la plus haute importance. Il serait dommage que les écrivains s'excluent d'un exercice démocratique propice aux débats et à la réflexion collective.

Dans notre région, une centaine de personnes ont participé aux premières assises, environ 250 à Montréal. Gens de générations et de milieux différents, professionnels du monde de l'éducation, quelques autochtones et immigrants, davantage de travailleurs culturels que d'artistes. Mais aucun politicien, même à la veille de la campagne électorale.

Cette rupture entre les mondes de la culture, de l'éducation et de la politique fait partie des premiers constats. Ce phénomène est-il lié à la nature même de notre civilisation de plus en plus technique, utilitariste et spécialisée? Nous savons le peu d'importance accordée à la culture lors des campagnes électorales et des débats des chefs. Pourtant tout est culturel, même la politique également « traductrice de sentiments » et d'émotions, de valeurs et de priorités.

UNE CULTURE OUVERTE

Cela a été dit et répété dans les ateliers : *nous voulons d'une culture ouverte et diversifiée, inclusive et pluraliste qui valorise le savoir et les valeurs démocratiques, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement*. Le Québec n'est pas davantage une culture unique qu'une mosaïque. Il est la rencontre d'une culture majoritaire francophone avec celles des nouveaux arrivants et des autochtones. D'où l'importance de signer cette entente d'Approche commune avec les Premières Nations, de favoriser l'intégration des immigrants trop souvent isolés et leur apprentissage de la langue, de maintenir le réseau des cégeps et des universités partout sur le territoire.

Cela a été dit et entendu : *l'éducation demeure « la voie royale de la transmission de la culture québécoise »*. Nous avons grand besoin de professeurs qui soient des passeurs, qui disposent de la fougue et de la passion qu'il faut pour allumer les esprits, du moins les réverbères... Comment transmettre le goût de la lecture et des arts si on ne lit pas soi-même, si on ne fréquente pas les lieux de diffusion (musées, bibliothèques, librairies etc)? La réforme davantage axée sur l'enseignement des arts, les sorties culturelles, et un programme d'éthique et culture des religions donne des espoirs. Également ces expériences, trop disséminées, d'éveil à la lecture et de camps de lecture pour enseignants.

Cela a été dit et proposé : *il faut prioriser l'enseignement de la littérature et de la culture québécoises à tous les niveaux d'enseignement*. Même si certains écrivains bien ignorants ou bien méprisants continuent à

véhiculer l'idée que notre littérature n'est pas exportable. Il faut précisément ne pas avoir lu et ne pas connaître pour prétendre à ces faussetés. D'où l'importance de mieux diffuser le riche corpus dont nous disposons. Faut-il poser des quotas pour les livres comme on l'a fait au CRTC pour la chanson francophone? La question se pose.

L'IMPORTANCE DES RÉGIONS

Cela a aussi été dit et entendu : *les diverses institutions publiques et les têtes de réseaux médiatiques situées à Montréal doivent reconnaître et rendre compte de ce qui se vit, se fait et se crée dans les régions...* « Il n'existe pas de culture nationale sans celle des régions. » Pas plus qu'il n'y a de culture universelle sans celle de toutes les nations du monde. C'est une question de bio-diversité culturelle. Une question de droits et de libertés comme dans les Chartes. Faut-il créer une sorte de BAPE culturel pour protéger notre identité? Cela fait partie des propositions énoncées lors de ces assises fort réussies et conviviales. Il y a une telle indignation, parfois même une telle colère face à nos désengagements, et une telle volonté de changement, qu'il faudra bien un jour en tenir compte, les politiques également. Des représentants de chacun des partis politiques sont invités à se prononcer lors des rencontres de la mi-mars, du moins dans notre région. « Parents et amis sont invités à y assister » (titre d'un ouvrage du citoyen de Jonquière, Hervé Bouchard – Prix de la ville de Montréal 2006). Aucun prétexte pour ne pas y être n'est admissible. Le coût d'inscription n'est que de 15 \$ à 20 \$.

Estrie » Ginette Bureau

Les Associations littéraires régionales, qu'ossa donne?

En Estrie, nous avons relevé le défi de répondre à cette question. En effet, l'Association des auteurs et auteurs des Cantons de l'Est (AAACE) a mandaté l'auteure Lise Blouin pour dresser un inventaire de toutes les activités littéraires tenues chez nous. L'objectif de cet exercice est de mieux cibler le rôle que doit jouer l'AAACE auprès de ces organismes, de ses membres et dans le milieu culturel. Le Conseil

des arts et des lettres du Québec, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Sherbrooke soutiennent financièrement ce projet.

Ainsi, dans un premier temps, Lise Blouin invite tous les partenaires intéressés par les livres et leurs auteurs à répondre à un questionnaire qui permettra de cibler le rôle et les activités de chacun. Elle rencontre les responsables des comités culturels et du salon du livre, les organisateurs et organisatrices de festivals littéraires, les chefs de service des bibliothèques, les enseignants et enseignantes de littérature et tous ceux et celles qui en font la promotion.

Par la suite, tous seront invités à participer à une journée d'étude au cours de laquelle seront présentés

les résultats de l'enquête. Ensemble, nous débattrons des orientations à prendre afin de mettre en valeur la littérature d'ici. L'AAACE souhaite ainsi être en mesure de se doter d'un plan d'action quinquennal.

Nous sommes très fiers de ce projet qui permettra à tous et à chacun d'identifier le rôle qu'ils souhaitent jouer dans la promotion de la littérature. Qui sait, cet exercice pourrait peut-être servir d'inspiration? Ensemble et ainsi mieux définies, les associations régionales contribueront sûrement à se rendre plus méritantes d'être soutenues par ceux et celles qui croient que l'Art joue un rôle important dans la qualité de vie d'une société, disons... beaucoup plus important que la guerre!

Nord-Ouest » Fernand Bellehumeur

La culture dans le programme des partis, sans blague

Faut-il prendre au sérieux les programmes des partis politiques? Ils sont élaborés en vue d'aller chercher des votes. Une fois au pouvoir, les élus ont d'autres préoccupations, notamment celle d'économiser assez pour pouvoir jeter de la manne au peuple à la veille de l'élection suivante.

Tout de même, il arrive qu'un gouvernement tienne ses promesses. On l'a vu avec Harper. Hélas!

Le développement culturel est généralement le parent pauvre dans les programmes des partis. Ce n'est pas rentable au plan électoral.

Au Québec, depuis trente ans, c'est le Parti libéral qui a été le plus efficace au plan culturel – j'aurais donc dû voter pour lui – des statistiques le démontrent. Liza Frulla nous a dotés d'une politique culturelle et a créé le CALQ en

dépolitisant par le fait même la distribution des enveloppes. Lise Bacon a défini le statut de l'artiste. Pourtant, on n'avait pas vu venir ces ministres avec leur programme.

Pendant tout ce temps, le Parti québécois a fonctionné sur l'erre d'aller, lui qui de toute évidence aurait dû nous propulser vers l'avant. Il a pris pour acquis le milieu culturel et son allégeance.

Cette fois-ci, qu'en est-il?

Les libéraux font de la culture et de l'identité québécoise la sixième grande priorité de leur programme. Les engagements formels? Pour ce qu'on en sait pour l'instant, ils portent sur le patrimoine, sur l'accessibilité à la culture et la diffusion des arts. La création? Oui pour le cinéma. Dans les autres disciplines, il faudra repasser.

L'Action démocratique se contente de promettre un soutien accru à la culture, « en finançant directement les créateurs plutôt que la bureaucratie ». On aura intérêt à être en bon terme avec le député!

Quant à Québec solidaire, dans un programme parfois fort détaillé, il s'en tient à la mise en place d'un filet de sécurité sociale pour les artistes. Tout comme les individus et les peuples, j'imagine qu'il doit apprendre à marcher avant de penser à créer.

Le Parti québécois? Dans une version préliminaire, il présente un volet culturel costaud, bien articulé, tellement beau qu'il faudrait le mettre en musique. On y voit, entre autres, la création d'un fonds national pour la culture, en indiquant les mécanismes pour son alimentation, un accroissement significatif du budget de la SODEC, la multiplication par deux de celui du CALQ, l'amélioration du filet de sécurité sociale des artistes, une volonté claire d'accentuer l'éducation à la culture, etc. On fait le tour grand.

Que faire? Féliciter le Parti québécois pour son programme et suggérer aux autres de le copier. Surtout dire à madame Beauchamp de s'en inspirer si elle reprend le pouvoir, au lieu de le dénaturer de façon butée et partisane.

Québec – Chaudière-Appalaches » André Ricard

Un moment fort pour la littérature en automne

La tiédeur ordinaire des médias à l'endroit de la littérature devient carrément de l'indifférence quand il s'agit de littérature de proximité – et moins de distance veut plus d'indifférence. Considérant la qualité et le volume annuels des publications par des auteurs et des éditeurs des régions sus-nommées, il est consternant de noter le peu de rayonnement de cette production auprès du public immédiat. Nous sommes quelques-uns à penser, indémodables optimistes, qu'il y a lieu encore de tenter quelque médiation en sorte, peut-être, d'éveiller le lecteur et de soulever l'apathie médiatique. La première phase de l'opération imaginée est en cours : il s'agit de joindre les instances impliquées dans la production, la promotion et la diffusion de l'objet littéraire pour évaluer les besoins en communication de chacun des organismes. Des instances relativement nombreuses.

Car loin de tout attendre des médias, l'effort pour entrer en contact avec le lecteur passe par l'initiative des groupes et des institutions. Les braves manifestations que nous connaissons : lancements, lectures publiques, causeries, entretiens, tables rondes, expositions..., dont certaines sont motivées par des dates : Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, Mois de l'histoire des Noirs, Semaine des bibliothèques publiques, Automne des libraires... sont parfois associées à d'autres formes d'art, réparties au long de l'année. Si bien que, au total, le calendrier des activités littéraires dans la région extensive de Québec est relativement varié et chargé.

On peut cependant affirmer qu'en butte au silence de l'appareil médiatique, la majorité de ces manifestations littéraires (du reste pas exclusivement réservées à la production régionale, loin s'en faut), manquent à constituer les salles qu'elles méritent; et qu'à tout prendre, le public reste peu averti d'une activité créatrice dans son propre environnement.

Le désintérêt des médias pourrait-il se voir secoué par un regroupement des effectifs à échelle de région? Y aurait-il possibilité de mettre en commun une stratégie de promotion en vue de **créer un « temps fort pour la chose littéraire »** à l'automne? Quelque chose qui pourrait par exemple prendre la forme d'un supplément au principal quotidien ayant pour thème la rentrée littéraire? Où éditeurs de livres et de revues, libraires, associations littéraires, bibliothèques, salon du livre... accepteraient de participer en fonction du rapport d'échelle.

Nous voulons croire, en bref, que, moyennant la réunion des idées, des intérêts du milieu concerné et la définition d'objectifs précis, il serait possible de tenter une action porteuse. Via le Conseil de la culture, une demande de soutien aux organismes subventionnaires, déjà saisis des difficultés particulières du domaine de l'écrit dans notre environnement, pourrait alors être conduite. Encore une.

EN VISITE AU QUÉBEC

Werner Lambersy

Quels ont été vos premiers contacts avec le Québec et sa littérature ?

Hiver 1971. Gaston Miron, qui ne me connaît pas, me reçoit au carré Saint-Louis, un bébé dans les bras. Il me fait rencontrer aussitôt Roland Giguère, Jean-Guy Pilon, Fernand Ouellette, Jacques Brault, Jean Royer, Pierre Morency, Paul Chamberland et Michel van Schendel. Une littérature est quasiment en train de naître sous mes yeux. Elle commence avec la poésie. Mai 68 en France est mort. On en prend pour 25 ans ! Au Québec, ça bouge. Très vite (ce n'est pas le cas de la France !). On m'invite à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières. J'y rencontrerai Hélène Dorion, Réjean Bonenfant et Célyne Fortin (Noroît), Bernard Pozier, Louise Blouin et Gaston Bellemare (Écrits des Forges), Jean Royer, Robert Marteau (presse et radio), Antonine Maillet, Naïm Kattan, Anne-Marie Alonzo, Nicole Brossard, Denise Boucher, Denise Desautels, François Charron, etc.

Au fil des ans, comment s'est développé ce lien ?

Dès que je m'installe à Paris, vers 1987, avec celle qui est ma femme, Patricia Castex Menier (poète, Cheyne éd.), le chassé-croisé entre France et Québec s'intensifie. La franco-

phonie n'y est pas pour rien, le marché de la poésie non plus qui voit débarquer éditeurs et auteurs en nombre. La Promotion des Lettres belges, le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, le Centre québécois collaborent de plus en plus pour une présence plus forte et plus ancrée dans le paysage français – la liste des noms est trop longue, mais il suffit de consulter les revues et les catalogues de part et d'autre de l'Atlantique. Je publierai entre autres aux Écrits des Forges, au Noroît et, plus récemment, au Loup de gouttière de Francine Vernac et de Gabriel Lalonde.

Quel était votre projet d'écriture, lors de votre séjour à Montréal ?

Officiellement : tenter l'aventure d'un texte en prose (après « Anvers ou Les anges pervers... » qui attend en 2007 sa réédition) poussé en cela par deux de mes plus proches amis, Jean-Claude Bologne et Henry Bauchau, car ce qu'on dit dans un roman, le poème ne nous le fera peut-être jamais dire (et vice-versa), mais pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour réaliser (rendre réel) des projets pour des livres d'artiste dont je suis absolument « toqué » et pour essayer d'écrire une pièce en un acte sur le rôle de la poésie à travers l'histoire emblématique du poète hongrois Niklaus Radnoti...

Comment pourriez-vous situer ce travail dans votre parcours poétique ?

À part une certaine expérience en somme, avec ce plaisir, comme en poésie, d'être l'éternel débutant et d'avoir tout à apprendre que l'humilité de l'auteur soit proportionnellement inverse à l'ambition du projet, est notre seule excuse : il faut chaque matin mettre le monde au monde, et les hommes dans le monde des hommes. Je m'attaque donc à un texte-puzzle, où après avoir mélangé la vie à ma vie, chacun pourrait se reconnaître, lui et son époque, sans tomber sous les lois du récit chronologique, tant notre condition et notre histoire sont absurdes... et parfois belles ! La mémoire comme les oignons, il faut les faire revenir. Mais d'où ? me dit mon fils. Peut-être vais-je le savoir.

Qu'est-ce que vous auriez envie de dire aux écrivaines et écrivains du Québec ?

Que dit-on à des écrivaines et à des écrivains, québécois ou non ? Tout ce que vous n'avez pas trouvé de vous-mêmes en vous-mêmes, généralement tout seul et souvent par hasard, ne sert à rien. Si les (gens) froids ont souvent raison, les chauds ont toujours chaud.

LE VOYAGEUR
branchéUNE CHRONIQUE DE
FRANÇOIS BARCELO**ÉLOGE DU BILLET ÉLECTRONIQUE**

J'étais quelque peu angoissé la première fois que je me suis présenté au comptoir d'enregistrement d'une ligne aérienne muni d'un simple billet électronique, sorti de l'imprimante de mon ordinateur personnel.

De retour d'un long voyage comportant une dizaine de segments de vol, je suis maintenant rassuré : le billet électronique fonctionne mieux que le bon vieux billet de papier.

Par exemple, un « vrai » billet égaré ne se remplace ni facilement ni gratuitement. Avec le billet électronique, vous ne risquez rien. Si vous faites une réservation dans un cybercafé, notez simplement le numéro de réservation. Et si vous l'égariez, on me dit qu'il suffira de montrer votre passeport pour obtenir votre carte d'embarquement.

Pour chercher les meilleurs tarifs aériens, j'utilise des sites du genre www.kayak.com. Il s'agit de métamoteurs de recherche (en anglais) qui répertorient les offres de presque tous les transporteurs aériens de la planète et vous proposent les meilleurs prix (en dollars américains). Vous faites votre choix et on vous oriente ensuite directement vers la ligne aérienne ou le voyageur qui offre ce tarif. Vérifiez les conditions de réservation — les dates ne peuvent généralement être changées qu'à grands frais.

La recherche est parfois ardue. Je voulais un billet Montréal-Turin, suivi d'un Bologne-Héraklion, avec retour Héraklion-Montréal. Le « meilleur prix » pour le tout dépassait quatre mille dollars. J'ai fini par trouver un billet Montréal-Turin avec retour Athènes-Montréal.

J'ai ajouté un Bologne-Athènes avec un autre fournisseur, et deux billets (presque donnés) pour l'aller-retour Athènes-Héraklion. Le tout pour moins de 1400 \$.

On peut réserver de la même manière des voitures de location et des chambres d'hôtel (vous serez étonné des différences de prix que les fournisseurs demandent pour la même chambre).

Vous devrez payer par carte de crédit. Là encore, après des dizaines d'expériences, ce genre de paiement par Internet ne m'inspire aucune crainte.

Par contre, si vous connaissez un agent de voyages qui vous inspire plus confiance que la technologie moderne, ne vous gênez pas pour faire appel à ses services.

barcelof@aei.ca

Nouvelle profession : écrivain enquêteur pour l'État?

Le gouvernement fédéral du Canada aime beaucoup les écrivains et les journalistes d'enquête pour leurs talents de chercheurs. Aussi exige-t-il de plus en plus, par *sub poena*, la remise de leurs documents écrits et électroniques pour l'aider à étoffer ses dossiers litigieux.

Plusieurs cas viennent à l'esprit dont : Juliet O'Neill, Bill Dunphy, ainsi que le journaliste et écrivain canadien Derek Finkle, auteur du best-seller *No Claim to Mercy* portant sur le présumé tueur Robert Baltovich. Finkle est journaliste pour plusieurs publications nord-américaines, dont le magazine hebdomadaire du *Saturday Night*. Son livre lui a apporté la notoriété. Il est devenu le livre de l'année 1998 du *Globe and Mail*. Il a aussi gagné, entre autres, la palme d'or du prix canadien Arthur Ellis 1999 dans la catégorie meilleures œuvres policières non romanesques. Pour son enquête journalistique sur Robert Baltovich, il a reçu la médaille d'or des *National Magazine Awards 2005*, décernés depuis 41 ans par l'*American*

Society of Magazine Editors (ASME), associée à l'école de journalisme universitaire de la *Columbia University*.

L'écrivain torontois subit présentement son procès parce qu'il refuse de remettre ses documents de recherche comprenant des entrevues confidentielles effectuées avec diverses sources, dont le détective pour la défense Brian King, le soi-disant meurtrier Robert Baltovich, ainsi que le journal tenu par Baltovich en prison. Il soutient que ni les avocats du ministère ni ceux de la défense ne devraient se servir de ses documents confidentiels, mais qu'ils devraient plutôt faire leurs propres recherches et les utiliser lors du procès. Il refuse d'être un écrivain enquêteur pour l'état.

Rappelons que le psychologue de 24 ans Robert Baltovich a été accusé à tort, en 1990, par preuve circonstancielle, du meurtre de la psychologue de 22 ans, Elizabeth Bain de l'Université de Toronto, qui avait été sa compagne pendant un moment. Il doit subir un nouveau procès visant à l'innocenter, car certaines

preuves portent à croire que le tueur serait en réalité Paul Bernardo, le complice de Karla Homolka...

Pour se porter à sa défense, le 7 février 2007, l'*Association des écrivains professionnels du Canada* (PWAC), a annoncé par communiqué de presse s'être jointe aux *Journalistes canadiens pour la liberté d'expression* (CJFE), à l'*Association canadienne des journalistes* (CA), à Pen Canada et à l'*Union des écrivains du Canada* (TWUC) afin de faire valoir l'injustice d'une telle pression sur les écrivains et les journalistes. Ils soulignent tous l'importance pour l'écrivain de choisir la protection de sa carrière plutôt que le respect des demandes abusives des cours de justice.

Comme Finkle critique l'enquête policière de Baltovich, on est en droit de se demander si ces tracasseries policières et judiciaires n'ont pas pour but premier de décourager les auteurs de s'intéresser aux causes criminelles pour faire éclater la vérité au grand jour et montrer la justice comme faillible... Pensons à l'affaire Coffin...

RENCONTRE AVEC UNE ÉCRIVAIN « PERFORMEUSE »

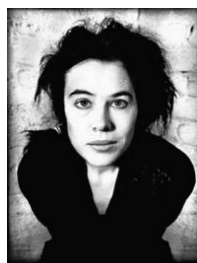
D. Kimm

Les écrivains sont aussi des artistes. Certes, ils ont choisi l'écriture comme médium, mais il est bien dommage qu'on les réduise toujours à un rôle d'intellectuel, simplement parce qu'ils manient le langage, les idées, les mots. Pour moi, ils ne sont pas moins artistes qu'une danseuse, un musicien, un peintre ou un comédien. Et en tant qu'artistes, les écrivains ont une **nature d'artiste à exprimer**, ils ont besoin de communiquer et de partager avec leurs semblables artistes. Certains écrivains peuvent très bien vivre cette « nécessaire rencontre » dans les salons du livre ou les lancements. Mais d'autres ont besoin d'un partage plus risqué. Et c'est là que tel écrivain accepte de se commettre dans une lecture au Metropolis Bleu, un spectacle littéraire au FIL ou encore (attention, danger) dans un cabaret déjanté du Festival Voix d'Amérique.

Mon parcours artistique est marqué de multiples rebondissements. Ainsi, je n'aurais jamais pensé devenir une habituée de la scène. Comme la plupart des écrivains, durant mon adolescence, j'étais bouillonnante de ferveur, je vou-

lais inventer ma vie, je voulais changer le monde, je voulais vivre passionnément. Et comme la plupart des écrivains, j'ai été déçue, j'ai eu l'impression que le monde n'était pas prêt à recevoir mon intensité, qu'il n'y avait pas de place pour moi sur cette terre, et que j'allais Écrire ce que je voulais vivre. Ce que je fis. Puis, du jour au lendemain, revirement de situation : non, j'allais plutôt **vivre comme j'écris**. Alors du coup, j'ai beaucoup moins écrit et j'ai beaucoup vécu!

J'ai commencé à faire des spectacles par hasard, par inconscience, par provocation, par goût du risque, par désir de me briser. J'ai fait ma première « mise en scène » parce que j'étais impliquée dans le spectacle littéraire politique *Parole d'honneur!*, que c'était le bordel, qu'on courait à la catastrophe... et que personne ne voulait le faire. J'étais là au moment où a germé la toute première intuition qui a mené à la création d'un festival littéraire nommé maintenant le



FIL. J'en ai été la première directrice artistique et un peu femme à tout faire au début. J'ai initié et dirigé de nombreux projets alliant texte performé et musique, dont le Band de poètes et le Festival Voix d'Amérique. Je dirige

depuis 2001 Les Filles électriques où **je peux exprimer ma vision artistique, mon idéalisme et mon engagement**.

Je change souvent, j'ai besoin d'explorer des terres inconnues, j'ai besoin d'apprendre. Je sais que je ne serai jamais spécialiste en rien, que je ne serai jamais la meilleure, que je ne gagnerai jamais de prix parce que dès que je me sens trop à l'aise dans un secteur, j'éprouve le besoin de changer. Mais ce parcours mouvementé m'a donné le plus beau prix qui soit : **la liberté**. Personne ne peut m'enfermer dans une image, une discipline, une famille. Je suis ce que je suis, seule de ma sorte, écrivain, performeuse, directrice, électrique, idéaliste, imparfaite et libre.

Faut-il avoir un ou plusieurs éditeurs ?

FRANÇOIS BARCELO

Déjà quatorze, et ça ne fait que commencer ! De 2000 à 2007, j'aurai eu trente et un livres (sans compter les rééditions ou les traductions) publiés chez quatorze éditeurs de trois pays.

Je m'en réjouis, car je peux obtenir un rabais de 40 ou 50 % à l'achat des livres d'auteurs de quatorze maisons d'édition. Je reçois quatorze fois plus souvent des rapports de droits, parfois accompagnés d'un chèque, ce qui multiplie d'autant les bonnes surprises et les amères déceptions. Dans les salons du livre, je peux participer à autant de séances de signatures que j'en ai envie. Je peux comparer les projets de contrats (une seule clause m'intéresse vraiment : le chiffre de l'à-valoir). J'ai surtout l'occasion de voir, parmi tous ces éditeurs, lesquels sont les plus professionnels (ils le sont tous, même s'ils n'ont pas nécessairement la bosse du commerce très développée).

Mais je n'ai jamais décidé d'avoir tous ces éditeurs. C'est le genre de mon livre qui me dirige chez l'un plutôt que l'autre. On n'envoie pas à la même adresse un roman jeunesse et un album pour tout-petits. Je change aussi d'éditeur selon qu'il s'agit d'un roman noir, d'un récit vaguement littéraire ou d'un livre illustré. Et s'il me prend l'envie d'avoir un éditeur de plus, je n'ai qu'à trouver un nouveau genre littéraire à pratiquer.

DANIELLE SIMARD

En littérature jeunesse, certains auteurs produisent une telle quantité de textes qu'un seul éditeur ne peut les publier tous. Aussi doivent-ils en avoir plusieurs. Comme je ne suis pas à ce point prolifique, je parais plutôt « fidèle ». Bien sûr, j'ai aussi une tendance naturelle et un peu paresseuse à aller là où je sais comment ça va se passer. Mais pour développer une telle tendance, encore faut-il que ça se passe bien !

Il est agréable de se sentir chez son éditeur comme dans une sorte de famille, en confiance, de savoir qu'on y a une vision globale de notre œuvre. Qu'on la connaît et la respecte ! Au fil des projets, une compréhension réciproque s'installe qui facilite les choses.

Cela dit, je ne suis pas un apôtre de la monogamie éditoriale. Avoir tous ses livres chez le même éditeur, c'est en quelque sorte se mettre à sa merci. J'ai déjà vécu une histoire malheureuse chez un éditeur auquel je m'étais montrée très fidèle, et je me suis promis de ne plus jamais mettre tous mes œufs dans le même panier. Mais chassez le naturel...

N'empêche qu'en ayant une sorte d'éditeur « principal », tout en menant ailleurs certains projets bien spécifiques, j'ai peut-être le meilleur des deux mondes.

NORMAND DE BELLEFEUILLE

La « polygamie éditoriale » est parfois inévitable... et souvent fructueuse. Je pense surtout à certains auteurs jeunesse dont la production annuelle est telle qu'un seul éditeur ne saurait suffire à la tâche. Ce qui est également le cas chez certains auteurs dits « adultes ». Puis, ce qui importe dans toute cette « affaire », c'est que LES éditeurs et l'auteur concerné soient francs, transparents et bien informés ; alors non seulement il n'y a pas concurrence, cela peut même être l'occasion de concertation et de collaboration, pour le mieux-être de l'auteur, de l'éditeur et surtout... du texte. Car tout le reste, comme disait l'autre, « n'est que littérature ».

Le monde de l'édition au Québec est tel que nous n'aurons pas le choix, tous et toutes, de travailler dans cet esprit d'échange et même de « partage »... oui, oui, je sais, le mot connote, mais il y a aussi le mot convergence qui, lui, n'annonce rien de meilleur. Bref... s'il y avait enfin des polygamies heureuses...

PATRICK SENÉCAL

La fidélité... Grave sujet qu'il est difficile d'aborder sans tomber dans l'éthique et même la moralité. Personnellement, malgré ma soif de nouveauté et mon appétit insatiable, je suis fidèle à Alire depuis dix ans, non par obligation morale mais bel et bien par amour. Alire me traite avec respect, fait tout pour que je sois comblé et est ouvert aux nouvelles expériences, alors qu'irais-je chercher ailleurs ? Un nouveau partenaire juste pour le « kick » ? Gros risque qui ne vaut pas la peine, quant à moi. J'irai voir ailleurs le jour où je sentirai que mon éditeur me néglige, ou lorsque notre passion aura fait place à la routine. Bien sûr, il y a des exceptions : comme mon prochain roman sera sûrement destiné aux jeunes enfants et comme cette pratique ne fait pas partie des mœurs d'Alire, je devrai me remettre à flirter avec d'autres partenaires potentiels. Sauf qu'il ne s'agit pas ici d'infidélité mais d'échangisme, donc tout le monde sera content.

Vous voulez réagir à cette question ou à ces opinions et donner votre point de vue : exprimez-vous sur le FORUM de l'UNEQ au www.uneq.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Sylvain Campeau, secrétaire-trésorier
Renaud Longchamps, administrateur représentant des régions
François Jobin, administrateur
Diane Lambin, administratrice
Sylvain Meunier, administrateur

COMITÉ DE RÉDACTION

Danièle Simpson, rédactrice en chef
Véronique Marcotte, Bernard Pozier, Denise Pelletier

RÉALISATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : **Mardigrage**

PAGE COUVERTURE : Lithographie Jean-Marc Gaudreault

Maison des écrivains
3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8

Téléphone : 514 849-8540

Télexcopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca